

marchés et en codifiant les règles qui régissent ces échanges, nous ouvrons des portes aux produits, aux services et aux investissements concurrentiels.

Le gouvernement fédéral a toujours mené les accords commerciaux sur deux plans : nous avons recherché le plus large accès possible aux marchés mondiaux dans le cadre du GATT, et nous avons fait de même au niveau régional, dans le cadre de l'Accord de libre-échange entre le Canada et les États-Unis (ALE) et maintenant sous le régime de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA).

Bien entendu, certains affirment que l'ALE, et maintenant l'ALENA, renient le GATT et le système commercial multilatéral.

Or, il n'en est rien. En fait, le directeur général du GATT lui-même a fort bien réfuté cette accusation en déclarant, dans un discours qu'il prononçait à Rio de Janeiro, en août dernier :

«Le multilatéralisme et le régionalisme peuvent coexister; mieux, ils se renforcent aujourd'hui mutuellement... Les fondateurs du GATT n'ont jamais voulu mettre les approches mondiale et régionale de la libéralisation des échanges en opposition, mais ils les considéraient comme les deux faces de la même médaille.»

Sur le plan multilatéral, nous sommes bien entendu déçus que les négociations de l'Uruguay Round aient traîné si longtemps. Nous ne respecterons pas la date limite du 1^{er} mars que nous nous étions fixée. Pourtant, je suis persuadé que toutes les parties en cause savent parfaitement quel impact positif aura la conclusion de ces négociations sur l'économie mondiale. Nous avons besoin de ce stimulus maintenant et nous en avons besoin pour l'avenir.

Par ailleurs, je crois que nous, Canadiens, devrions nous réjouir de notre accès préférentiel à notre plus grand marché, et de loin, les États-Unis, joint à une procédure de règlement des différends qui a bel et bien prouvé son utilité.

À peine au milieu de sa période de mise en oeuvre, l'ALE a déjà accru le potentiel commercial du Canada, créé un climat positif pour nos exportateurs et ouvert d'énormes débouchés pour les investisseurs étrangers au Canada.

Alors que la croissance économique mondiale tombait à 1 p. 100, en 1992 (son niveau le plus bas depuis 1982), les exportations canadiennes affichaient, au troisième trimestre, une augmentation de 6 p. 100 sur le troisième trimestre de l'année précédente.

Il est évident que l'ALE n'est pas étranger à ce succès.